

Information, Propreté : Le tri des déchets

La ville de Palavas-les-Flots a expérimenté depuis plusieurs années, le tri des déchets qui étaient habituellement déposés dans les corbeilles à papiers sur la voie publique.

L'idée portait sur l'installation de deux conteneurs : l'une pour les déchets recyclables, l'autre pour les non recyclables. Ce principe se fondait sur le respect des consignes de tri de la part des usagers.

Publié le 20/08/2024 – Mis à jour le 22/08/2024



Malheureusement, la saison estivale a montré que les utilisateurs ne faisaient pas tous le bon geste dans certaines zones, de sorte que le taux de rejet des poubelles à déchets recyclables a conduit la ville à supprimer ce tri sur une partie de son territoire. En effet, les lieux les plus fréquentés sont ceux où le comportement n'est pas toujours adapté aux bonnes pratiques. Sur la promenade du boulevard Joffre et sur le boulevard Sarrail, une collecte unique des corbeilles à papiers a été instaurée. Car, c'est là que le taux de rejet était le plus élevé.

Dans d'autres lieux publics, le tri sélectif a été maintenu, notamment sur les sites d'apport volontaire concernant les biodéchets, le verre, le carton et papier, les ordures ménagères.

La démarche générale du tri reste en vigueur même si sur un espace limité de la commune, certaines corbeilles à papiers font l'objet d'une collecte unique.

La déchetterie accueille également les usagers pour tout type de tri. Il convient aussi de noter que la collecte en porte à porte des encombrants est assurée par la ville, gratuitement, sur simple appel.

Afin de bénéficier du ramassage des encombrants (service gratuit), vous devez prendre rendez-vous au 04 67 07 73 20 du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h30-16h30.

Cela concerne les :

Meubles (table, chaises, armoire...),

Matelas et sommiers,

Appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...)

N'hésitez pas à demander aux professionnels qui vous livrent de récupérer vos anciens équipements, c'est souvent déjà inclus dans votre facture.



 Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00